



Documents fin de contrat non remis

Par **erkania**, le **17/07/2019** à **13:57**

Bonjour,

Suite aux difficultés financières de ma société, un licenciement économique a été entrepris. J'ai donc quitté l'entreprise début juin. Le gérant ayant déserté... je n'ai pas été payée depuis Mars... je n'ai jamais eu mes bulletins de salaire de Mai et Juin. Je n'ai pas eu non plus mes documents de solde de tout compte et surtout l'attestation pour le pôle emploi...

J'ai saisi le Conseil des Prud'hommes en référé pour obtenir mes salaires et mes papiers. Mon affaire a été renvoyé car mon employeur n'a pas été cherché la convocation (en recommandé). Je dois donc faire citer mon ancien employeur par voie d'huissier.

J'ai appris récemment que la société venait d'être mise en redressement judiciaire (depuis début juillet).

Pouvez-vous m'expliquer ce que je dois faire maintenant? Le mandataire va-t-il me remettre mes papiers (et surtout mon attestation pôle emploi!!!).

D'avance merci pour vos conseils.

Aurélie

Par **Prana67**, le **19/07/2019** à **08:12**

Bonjour,

Prenez contact le plus vite possible avec le mandataire qui devrait vous fournir vos documents et les salaires non payés.

Par **P.M.**, le **19/07/2019** à **08:47**

Bonjour,

Je vous conseillerais de prendre contact avec le Représentants des Salariés qui devra être désigné ou à défaut avec le mandataire judiciaire qui éventuellement vous fera payer par

l'intermédiaire de l'[AGS](#) et vous délivrera les documents...

Je vous conseillerais aussi de maintenir le référé prud'homal en citant aussi le mandataire judiciaire et l'AGS...